



PV de l'Assemblée générale extraordinaire de l'association de parents d'élèves de l'enseignement libre de l'établissement Saint Jean Hulst (Apel SJH), du 13/10/2016

Les membres¹ de l'association de parents d'élèves de l'enseignement libre (Apel) de Saint Jean Hulst se sont réunis sur convocation du conseil d'administration.

Membres présents :

Membres représentés : 0

Membres absents :

1. Présentation du rapport moral

Anne de Charnacé (présidente) présente le rapport moral. Le support utilisé est disponible au format pdf sur le site internet de l'Apel SJH :

<http://www.apel-saint-jean-hulst.org/offres/doc inline src/378/2016.10.13-AG APEL v4.3.pdf>

Pas de question.

2. Vote du rapport moral

Le rapport moral est voté à l'unanimité des membres présents

3. Présentation du rapport financier

En l'absence du trésorier, Jacques Haëntjens (secrétaire) présente le rapport financier. Le support utilisé est disponible au format pdf sur le site internet de l'Apel SJH :

<http://www.apel-saint-jean-hulst.org/offres/doc inline src/378/2016.10.13-AG APEL v4.3.pdf>

Pas de question.

4. Vote du rapport financier

Le rapport financier est voté à l'unanimité des membres présents

5. Présentation du projet de nouveaux statuts

Jacques Haëntjens présente le projet de nouveaux statuts. Le support utilisé est disponible au format pdf sur le site internet de l'Apel SJH :

<http://www.apel-saint-jean-hulst.org/offres/doc inline src/378/2016.10.13-AG APEL v4.3.pdf>

Le projet de statuts est disponible statuts sur internet également :

<http://www.apel-saint-jean-hulst.org/offres/doc inline src/378/2016.09.28-Statuts ApelSJH-Projet.pdf>

6. Vote des nouveaux statuts

Les nouveaux statuts sont adoptés à l'unanimité des membres présents.

¹ Par « membre » on entend famille disposant d'un droit de vote selon les statuts de l'association, dans leur version du 27/11/2000. À la date de l'AGE, 1 839 familles disposaient d'un tel droit.

7. Résultat des élections

Les élections portaient sur 12 sièges au CA : 7 renouvellements et 5 démissions (pour diverses raisons). Anne de Charnacé a annoncé les résultats suivants :

Nom	Votes	Résultat
Isabelle BOILLOT	429	Élue
Dulce GASPAR-GERBAUD	386	Élue
Constance FOUCAULT d'AMÉCOURT	426	Élue
Caroline de POIX	456	Élue
Frédérique RIOU	462	Élue
Anne de CHARNACÉ	494	Élue
Dominique CARPIO	441	Élue
Sophie GEHIN	429	Élue
Olivia DUFOUR	389	Élue
Raphaële SAVORNIN	504	Élue
Charlotte ROUSSEAU	489	Élue
Alexandra VIVET	499	Élue

Note post AGE : **691** votes en ligne ont été enregistrés.

8. Conférence

La soirée s'est terminée avec la conférence prévue à cette occasion.


Conformément aux statuts, le présent PV a été présenté pour approbation auprès des président et secrétaire de l'association Apel SJH, ci-après signataires :

La présidente
Anne de Charnacé

lu et approuvé

le 17/10/2016

Le secrétaire
Jacques Haëntjens

lu et approuvé

le 17/10/2016